

# SE PRÉPARER À UN CONTRÔLE ACPR ET EN CONNAÎTRE LES ENJEUX (DDA COMPATIBLE)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES



7h



**Inter 2024 :**  
18 juin | 19 novembre.



**Compatible**

## OBJECTIFS

- Connaître les missions de l'ACPR et ses domaines d'investigation,
- Appréhender les différentes phases d'un contrôle,
- Comprendre l'importance d'un contrôle pour un point de vente,
- Anticiper un contrôle en adoptant les bonnes pratiques,
- Promouvoir et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR,
- Gérer le risque de non-conformité dans la conception la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurance,
- Mettre en œuvre une action de correction.

## PUBLIC VISÉ

Responsables conformité, responsables lutte anti-blanchiment, contrôleurs internes, auditeurs internes responsables d'assurance, responsable des réseaux; bancassureurs,.



## Animation

**Anne COPPIN-THIBEAUX:**  
Consultante et formatrice conformité banque assurance



## Prérequis

Aucun



## Tarifs

**Adhérent :** 1060€ HT par participant

**Non adhérent :** 1210€ HT par participant

**Intra :** nous consulter



## Méthodes pédagogiques

Exercices pratiques sur des rapports de l'ACPR | quiz amont et aval



## Moyens pédagogiques

Études de cas | mises en pratique | exercices | études de documents, fiches mémo, articles de presse.

## [ PROGRAMME ]

### PRÉSENTATION DE L'ACPR

Méthode de travail de l'autorité de contrôle

### OBLIGATION DES INTERMÉDIAIRES

- I. Immatriculation à l'ORIAS
- II. Règle en matière d'information
- III. L'obligation du devoir de conseil
- IV. La lutte anti-blanchiment

### NOTIFICATION D'UN CONTRÔLE SUR PLACE

- I. Objet du contrôle
- II. Avoir connaissance de ses droits

### CONTRÔLES SUR LES PIÈCES

- I. Pièces relatives à la structure de l'établissement
- II. Pièces concernant les salariés
- III. Documents relatifs aux fournisseurs

IV. Documents relatifs à la relation client

V. Procédure de lutte contre le blanchiment d'argent

### CONTRÔLE SUR PLACE

- I. Réunion de lancement
- II. Communication des documents
- III. Audition des salariés
- IV. La charte de contrôle de l'ACPR

### RAPPORT DE CONTRÔLE

- I. La réunion de restitution
- II. Le rapport définitif de contrôle

### SUITE DU CONTRÔLE ET LES SANCTIONS

- I. La lettre de suite
- II. La saisine du collège de supervision
- III. La saisine de la commission des sanctions
- IV. La saisine du procureur de la République